

Compte rendu des progrès accomplis au regard des engagements pris à l'occasion de la quatorzième Réunion des ministres de la Santé du Pacifique

Remarque : La précédente Réunion des ministres de la Santé du Pacifique ayant été reportée en raison de la pandémie de COVID-19, il n'y a eu qu'une seule année de mise en œuvre depuis celle-ci, au lieu de deux habituellement.

Engagements pris par les ministres de la Santé

Renvoi au compte rendu de la Réunion	Engagements	État d'avancement	Description des progrès accomplis par les États et Territoires insulaires océaniques
1. Tirer parti de la pandémie de COVID-19 pour bâtir des systèmes durables et faire progresser la couverture sanitaire universelle (CSU)			
Nous, les ministres de la Santé du Pacifique, présents à cette quatorzième réunion, nous engageons à :			
1.1	renforcer la prestation de services intégrés aux différents niveaux de soins de santé, notamment pour ce qui est des services de proximité, des parcours thérapeutiques et des traitements médicaux à l'étranger ;	En cours	Les Fidji et Vanuatu ont pris part à une première analyse des soins de santé primaires et des obstacles existants, lancée en octobre 2022. Les informations recueillies et l'analyse structurée permettront de déterminer les domaines prioritaires nécessitant une intensification des efforts, notamment des approches pratiques visant à renforcer la prestation de services intégrés.
1.2	revoir et réviser la législation en matière de santé publique et les structures de gouvernance du secteur de la santé afin de permettre une réponse efficace qui fasse intervenir l'ensemble des pouvoirs publics et de la société face aux urgences sanitaires et aux pandémies à venir ;	En cours	Kiribati, Palau, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Tuvalu sont en train de passer en revue et de réviser leurs politiques et législations en matière de santé publique.

1.3	donner la priorité à la collecte et à l'analyse des données nationales pour calculer l'indice de couverture des services de la CSU et se baser sur un suivi et des analyses réguliers pour orienter les plans de travail et les budgets annuels ;	Presque entièrement achevé	Les pays du Pacifique ont transmis des données clés relevant du Cadre de suivi des îles-santé ; ces données ont maintenant été analysées et incluses dans le troisième rapport d'avancement, qui a été inscrit à l'ordre du jour de la quinzième Réunion des directeurs de la santé du Pacifique. Dans la mesure où certains indicateurs du Cadre de suivi des îles-santé sont pertinents pour l'indice de couverture des services de la CSU, ce troisième rapport d'avancement a également permis d'analyser les indicateurs en lien avec cet indice à l'aide des données transmises par les pays. La collaboration avec les pays insulaires océaniques pour l'établissement de ce rapport d'avancement a permis de mieux comprendre l'importance du recours aux données recueillies par les pays, ainsi que la façon dont ces données peuvent être utilisées pour orienter les travaux réalisés dans les pays, notamment les plans de travail et les budgets. En 2023, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mené des consultations auprès des pays insulaires océaniques afin de valider les estimations actualisées de l'indice de couverture des services de la CSU.
1.4	contribuer aux mécanismes sous-régionaux de coopération, d'échange de connaissances et de partage des ressources :	Presque entièrement achevé	Les progrès sont présentés dans les sous-sections a, b et c ci-dessous.
a)	les travaux en cours sur la plateforme sous-régionale de gouvernance pharmaceutique et le soutien à la gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement en produits médicaux (mise en œuvre de l'engagement pris lors de la treizième Réunion des ministres de la Santé du Pacifique) ;	Presque entièrement achevé	Les représentants océaniques ont pris part à des discussions sur la plateforme sous-régionale de gouvernance pharmaceutique, qui ont été lancées en février 2023. En outre : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les Fidji ont lancé le processus de mise en place d'une unité de pharmacovigilance en coordination avec le programme national de vaccination afin de déclarer les manifestations post-vaccinales indésirables (MAPI) ; et ▪ les Fidji et les États fédérés de Micronésie ont lancé des travaux visant à créer une liste provisoire de produits médicaux et des procédures de contrôle des importations, et les Tonga s'efforcent de renforcer les procédures en vigueur.
b)	les travaux en cours sur le programme sous-régional d'amélioration de la qualité destiné au personnel infirmier et aux autres spécialistes recensés, notamment les spécialistes itinérants, l'accent étant mis sur la formation et la réglementation (mise en œuvre de l'engagement pris lors de la douzième	Presque entièrement achevé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conformément aux recommandations formulées dans l'étude de cadrage sur l'amélioration de la qualité de la réglementation et de la formation en matière de soins infirmiers et obstétricaux dans les pays océaniques, conduite en 2020, et sous la direction de l'Alliance des chefs d'unités de soins infirmiers et obstétricaux du Pacifique Sud (SPCNMOA), les pays océaniques : <ul style="list-style-type: none"> ○ ont mis en place le comité de pilotage en vue de l'élaboration d'un programme régional d'amélioration de la qualité axé sur la réglementation et la formation en matière de soins infirmiers ; et ○ ont organisé la première réunion de celui-ci en avril 2023.

	Réunion des ministres de la Santé du Pacifique) ;		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Îles Salomon ont entamé un examen de la législation du pays en matière de soins infirmiers. À ce jour, la motivation stratégique, le document de synthèse et le plan de mise en œuvre ont été rédigés afin d’orienter la révision du projet de loi en 2023 et au-delà. ▪ Les Îles Cook, les Fidji, les Îles Marshall, Nauru, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Tonga et Tuvalu ont accordé un rôle accru aux infirmiers de pratiques avancées/infirmiers praticiens (en tant que professionnels de santé de niveau intermédiaire) et une meilleure reconnaissance de ceux-ci au niveau des soins de santé primaires afin d’améliorer l’accès aux soins et la qualité des soins, et/ou de réduire les coûts. Kiribati examine également les possibilités de lancer un programme destiné aux infirmiers praticiens. ▪ La Papouasie-Nouvelle-Guinée a avancé dans la révision des programmes d’enseignement relatifs au diplôme de soins infirmiers et au certificat de santé communautaire. ▪ La Papouasie-Nouvelle-Guinée a mis en application la politique relative aux agents de santé et aux bénévoles en santé exerçant dans les villages, l’objectif étant de renforcer les services de soins de santé primaires dans les communautés. ▪ Vanuatu a lancé un examen du rôle joué par les agents de santé exerçant dans les postes de secours des villages, conformément à la politique relative à la répartition des rôles, dans le cadre d’une initiative plus large visant à renforcer les services de soins de santé primaires. Les modules de formation connexes ont notamment été révisés.
c)	la mise en place d’un réseau de laboratoires de santé publique du Pacifique, ces laboratoires ayant notamment la capacité de réaliser un séquençage du génome complet ; et	Presque entièrement achevé	Les Fidji, Guam et la Nouvelle-Calédonie mettent actuellement en application le séquençage du génome complet, tandis que la Polynésie française étudie le possible recours à ces capacités. D’autres pays insulaires océaniques ont accès à un réseau d’orientation établi, qui repose sur des laboratoires de référence en Australie, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande pour le séquençage du génome complet.
1.5	définir pour chaque pays, en coopération avec les principales parties prenantes, notamment les acteurs de secteurs autres que la santé, au moins une mesure de lutte contre la COVID-19 qui pourrait faire l’objet d’investissements et contribuer au renforcement de systèmes de santé pérennes, par exemple, laboratoires,	Presque entièrement achevé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nauru a installé une technologie sans incinération pour la gestion des déchets cliniques afin de lutter en même temps contre la pandémie de COVID-19 et la dégradation de l’environnement. Cette technologie sans incinération permet de décontaminer les déchets médicaux en utilisant l’électricité et de protéger ainsi les agents de santé et les communautés de maladies infectieuses comme la COVID-19 ainsi que de la pollution. ▪ Les Fidji, Kiribati et Tuvalu s’appuient sur les capacités de communication sur les risques et de mobilisation communautaire développées pendant la pandémie pour s’efforcer d’améliorer les taux de vaccination contre la COVID-19 et de vaccination systématique. Les communautés prennent part au recensement des problèmes et à la

	santé numérique, personnel de santé et mobilisation communautaire.		<p>mise en œuvre des activités. Au pic de la pandémie de COVID-19, les messages aux administrations scolaires, aux parents, aux élèves et aux communautés étaient diffusés par différents canaux comme les réseaux sociaux, la radio, la poésie et les représentations théâtrales. Il convient d'investir dans ces méthodes innovantes et de les mettre à profit pour encourager la coopération dans la lutte contre d'autres problèmes de santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des examens en cours d'intervention contre la COVID-19 ont été menés aux Fidji, aux Îles Marshall, dans les États fédérés de Micronésie, aux Îles Salomon, aux Tonga et à Vanuatu afin de tirer les enseignements de la pandémie et d'améliorer les futures opérations de riposte. ▪ Les États fédérés de Micronésie ont mis en place un programme pilote de télésanté, qui a permis de connecter un dispensaire à l'hôpital de l'État de Pohnpei. Ce programme a montré qu'un patient pouvait se rendre dans un dispensaire et y recevoir ainsi des soins plus spécialisés, ce qui permet de gagner du temps et de l'argent en évitant un déplacement. En outre, les Fidji ont lancé un protocole de recherche afin d'étudier le rôle de la télésanté dans l'aide à la prise en charge des maladies non transmissibles (MNT).
--	--	--	---

2. Accélérer la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT)

Nous, les ministres de la Santé du Pacifique, présents à cette quatorzième réunion, nous engageons à :

2.1	<p>guider nos équipes afin qu'elles rendent compte des progrès accomplis à l'aide des indicateurs du tableau de bord de l'Alliance océanique pour le suivi de la lutte contre les MNT (MANA) et à l'aide de la « Règlements pour la lutte contre les maladies non transmissibles dans le Pacifique : guide et recommandations » (« Cadre législatif océanique »), et utiliser les évaluations pour plaider en faveur d'une action nationale, afin que les pays progressent plus efficacement vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et des cibles mondiales en matière de MNT ;</p>	<p>Presque entièrement achevé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vingt-et-un pays insulaires océaniques ont mis à jour et validé leur tableau de bord MANA pour 2021–2022 afin de suivre les avancées, de recenser les lacunes, de fixer les priorités et de plaider en faveur d'actions nationales de lutte contre les MNT. ▪ Les Îles Cook et la Nouvelle-Calédonie ont lancé respectivement une troisième et une deuxième série de l'enquête sur la prévalence des facteurs de risque de MNT auprès des adultes. Kiribati (deuxième série) et Nauru ont mené cette même enquête auprès des jeunes et des adolescents. ▪ Kiribati a renforcé sa stratégie nationale de lutte contre les MNT. ▪ Les États fédérés de Micronésie ont créé un groupe de travail sur les MNT, qui porte ses fruits. ▪ Les Fidji, Kiribati, Niue, la Polynésie française, les Îles Salomon, le Samoa et Vanuatu ont renforcé leurs mesures de lutte antitabac. ▪ Les Fidji, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, le Samoa et les Tonga ont renforcé les mesures de lutte contre la consommation d'alcool.
-----	---	--	--

			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Fidji, Niue, la Nouvelle-Calédonie, Palau, la Polynésie française, les Îles Salomon, Tokelau, les Tonga, Tuvalu et Vanuatu ont renforcé les politiques relatives aux produits alimentaires et boissons néfastes pour la santé. ▪ Les Îles Cook, les Fidji, Niue, Palau, la Polynésie française, les Îles Salomon, le Samoa et les Tonga ont renforcé les programmes d'intervention des systèmes de santé (voir la synthèse des avancées réalisées au regard de la Feuille de route relative aux MNT et le tableau de bord MANA pour plus d'informations). ▪ Nauru a augmenté les taxes sur le tabac et les produits nicotiques. Les Fidji ont lancé des plateformes de sevrage tabagique pour faire en sorte que l'aide intensive au sevrage tabagique touche davantage de personnes. Les Îles Cook, Palau et Vanuatu sont en train de finaliser leurs lignes directrices nationales relatives au sevrage tabagique.
2.2	investir dans des ressources supplémentaires pour assurer la prévention efficace, la détection précoce et la prise en charge des MNT, notamment au niveau des soins de santé primaires, et pour maximiser l'impact des ressources disponibles en suivant des approches innovantes, en promouvant les vaccinations, en favorisant la bonne nutrition et en exploitant les enjeux transversaux afin de renforcer les services décentralisés de lutte contre les MNT ;	Presque entièrement achevé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Îles Cook, les Fidji, Kiribati, les Îles Marshall, le Commonwealth des Îles Mariannes du Nord, les États fédérés de Micronésie, Nauru, Palau, Tuvalu et Vanuatu ont mis en application l'ensemble OMS d'interventions essentielles ciblant les MNT dans le but de renforcer le dépistage, l'efficacité de la détection précoce, les diagnostics et la prise en charge, en particulier au niveau des soins de santé primaires et dans les communautés, conformément aux interventions correspondant aux « meilleurs choix » d'après l'OMS en ce qui concerne le rapport coût-efficacité. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a organisé une formation des formateurs sur l'ensemble OMS d'interventions essentielles ciblant les MNT afin d'améliorer la prise en charge des MNT au niveau des communautés. ▪ Huit pays insulaires océaniques (Îles Cook, Fidji, Kiribati, Niue, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Tonga et Tuvalu) ont déployé à plus grande échelle les services de soins de santé primaires en vue d'une détection précoce et d'une meilleure prise en charge des MNT, en particulier du diabète, par la mise à disposition de ressources supplémentaires, comme des équipements et des consommables destinés à la prise en charge du diabète. ▪ La Polynésie française a mis en place des lignes directrices nationales pour le diagnostic et la prise en charge des MNT. ▪ Palau a déterminé les médicaments essentiels à la prise en charge des MNT à inclure dans la liste nationale des médicaments essentiels. ▪ Les pays insulaires océaniques s'efforcent d'améliorer leurs capacités à garantir une prise en charge médico-psychologique et un soutien psychosocial en s'appuyant sur les soins de santé primaires afin de recenser les risques, de poser un diagnostic précoce et

			d'apporter un soutien, en particulier pendant et après une situation d'urgence, notamment la pandémie de COVID-19.
2.3	favoriser une approche tenant compte de l'ensemble du parcours de vie, en insistant notamment sur le vieillissement en bonne santé, et veiller à ce que toutes les interventions de lutte contre les MNT répondent efficacement aux besoins des populations autochtones, des jeunes, des personnes âgées et des habitants des îles périphériques/isolées ;	Presque entièrement achevé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Onze pays insulaires océaniques (Fidji, Kiribati, Commonwealth des Îles Mariannes du Nord, États fédérés de Micronésie, Nouvelle-Calédonie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Samoa, Tonga, Vanuatu, et Wallis et Futuna) ont mobilisé les jeunes pour qu'ils prennent part à la lutte contre les MNT par l'intermédiaire des projets « NCD Youth Ambassador ». ▪ Dix-huit pays insulaires océaniques ont produit des vidéos de trois minutes destinées à proposer une activité physique à réaliser pendant les pauses, dans le but de promouvoir l'activité physique au travail, dans les écoles et au sein des communautés. ▪ Les Fidji, les Îles Salomon, les Tonga et Vanuatu ont renforcé leur mise en œuvre de l'initiative « Écoles en santé ». ▪ Les Îles Cook ont obtenu des avancées concernant l'initiative des îles sans tabac. ▪ Le nouveau plan stratégique des Fidji pour le bien-être à l'horizon 2030 s'appuie sur la démarche des environnements sains afin de promouvoir les environnements propices à la santé. ▪ Nauru a mené une campagne de promotion de la santé axée sur les MNT, qui comprenait une nouvelle série d'activités. ▪ Les Îles Marshall ont créé un groupe de travail sur le vieillissement en bonne santé afin d'améliorer les services de santé et les services sociaux au bénéfice des personnes âgées. ▪ Palau a adopté une loi visant à instaurer sa politique nationale globale sur le vieillissement et pour le vieillissement en bonne santé. En coulisses, des organisations non gouvernementales (ONG) dynamiques ont joué un rôle essentiel pour renforcer la volonté politique et l'appui de la société civile.
2.4	soutenir l'approbation régionale du « Cadre législatif océanique » par les responsables politiques de haut niveau, par exemple les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum des Îles du Pacifique (FIP), et envisager davantage de possibilités	Presque entièrement achevé	<p>Depuis l'adoption du « Cadre législatif océanique » lors de la dernière Réunion des ministres de la Santé du Pacifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le Cadre a également été proposé pour adoption et mise en application lors de la Conférence 2022 des ministres de l'Économie des pays membres du FIP ; ▪ huit pays insulaires océaniques (Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Îles Salomon, Tonga et Tuvalu) ont commencé à examiner

	d'actions au niveau de l'Océanie et d'utilisation dans les pays ; et		<p>les politiques et législations prioritaires relatives aux MNT, ont mené des analyses des lacunes et ont lancé la révision/modification des dispositions ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ sept pays insulaires océaniques (Îles Cook, Fidji, Îles Marshall, Nouvelle-Calédonie, Palau, Polynésie française et Tonga) ont élaboré des plans visant à faire avancer leur législation nationale sur la réglementation du marketing alimentaire ciblant les enfants ; et ▪ huit pays insulaires océaniques (Îles Cook, Fidji, Kiribati, Samoa, Tonga, Tuvalu et Vanuatu) ont élaboré des plans visant à faire avancer ou à augmenter les taxes sanitaires sur un ou plusieurs domaines représentant des facteurs de risque : alcool, tabac et boissons sucrées.
2.5	prendre des mesures énergiques pour obtenir l'engagement des secteurs autres que la santé et de la société civile s'agissant du leadership, de la gouvernance et de l'exécution en matière de MNT au niveau national, afin de s'attaquer aux causes profondes de ces maladies en impliquant de manière coordonnée l'ensemble des pouvoirs publics et de la société ainsi qu'en préconisant l'intégration de la santé dans toutes les politiques.	Presque entièrement achevé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les associations de lutte contre le diabète des Fidji, des Îles Marshall, des Tonga et de Tuvalu mènent des actions de plaidoyer, de sensibilisation et d'intervention auprès de la population. ▪ Les Tonga ont mobilisé les organisations de la société civile et les communautés LGBTQI+ afin de lutter contre les MNT au niveau communautaire. ▪ Des organisations confessionnelles des Fidji, de Kiribati, de Nauru, du Samoa et des Tonga ont utilisé une approche ascendante afin d'éradiquer les MNT. Les Fidji ont collaboré avec une organisation confessionnelle afin d'élargir les services de sevrage tabagique à l'échelon national, par exemple. Parallèlement, les Tonga ont collaboré avec des responsables religieux afin de donner des exemples positifs d'alimentation saine et d'exercice physique. Les églises et organisations confessionnelles œuvrant à la promotion de la santé ont utilisé les lignes directrices pour la formation des formateurs rédigées à l'intention des organisations confessionnelles et des autorités locales du Pacifique. ▪ Tuvalu fait participer des associations de femmes à la lutte contre les MNT au niveau communautaire. ▪ Les Îles Salomon ont renforcé l'Alliance pour le bien-être et la lutte contre les MNT ; la Papouasie-Nouvelle-Guinée a commencé à mettre en place sa propre alliance pour la lutte contre les MNT avec les acteurs non étatiques. ▪ Les Îles Cook ont rétabli le comité plurisectoriel de contrôle de la consommation de tabac, qui réunit des groupes de jeunes et des représentants des îles périphériques. ▪ Le plan stratégique national des Fidji a été élaboré en s'appuyant sur de larges consultations intersectorielles et sur une approche impliquant l'ensemble de la société.
3. Placer la santé au centre des débats sur le changement climatique			

Nous, les ministres de la Santé du Pacifique, présents à cette quatorzième réunion, nous engageons à :

3.1	plaider activement, sur la scène nationale et internationale, en faveur d'une action intersectorielle et internationale pour lutter contre les effets du changement climatique sur la santé, en soulignant les besoins particuliers du Pacifique ;	En cours	Les ministres de la Santé de toute la région profitent de plus en plus des grandes manifestations nationales et internationales pour défendre l'action climatique au bénéfice de la santé. Ainsi, les États fédérés de Micronésie sont intervenus au nom de l'Océanie lors de l'Assemblée mondiale de la Santé et les Fidji ont prononcé une allocution à l'occasion de la Journée mondiale de la Santé 2022.
a)	demanderons au personnel des ministères d'accorder la priorité à la collecte de données et de preuves factuelles concernant les effets du changement climatique sur la santé et les retombées positives sur la santé des actions entreprises dans les secteurs extérieurs à la santé ;	En cours	Les Fidji planifient actuellement l'organisation d'une conférence nationale visant à débattre des bénéfices connexes pour la santé des actions menées par les secteurs autres que le secteur sanitaire pour lutter contre le changement climatique.
b)	encouragerons les personnes travaillant dans d'autres secteurs à se mobiliser en faveur de l'action climatique, une action qui aura aussi des retombées positives sur la santé ;	En cours	La santé commence à être abordée lors de discussions sur l'action climatique, notamment pendant les négociations sur la stratégie nationale des Fidji en matière de financements climatiques pour la période 2022–2029, qui tient compte de la santé, et durant les tables rondes préalables à la COP28.
c)	soutiendrons l'intégration des priorités en matière de santé, notamment celles qui sont liées à la nutrition et aux services essentiels comme l'eau et l'assainissement, aux plans nationaux d'adaptation en concevant ou en modifiant des plans nationaux d'adaptation du secteur de la santé ou des plans équivalents ;	En cours	Le plan national d'adaptation des Fidji comprend un chapitre consacré à la santé, qui énumère dix mesures sanitaires particulières. Le nouveau plan national d'adaptation du secteur de la santé a été élaboré et de nouvelles mesures relevant de ce plan sont mises en conformité avec le plan global. En outre, la formation relative au changement climatique et à la santé, qui est actuellement proposée aux agents de santé aux Fidji, incite ceux-ci à élaborer leurs plans de district dans ces domaines.

d)	animerons des points précis sur les conséquences sanitaires du changement climatique à l'ordre du jour des réunions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et d'autres enceintes mondiales de discussion sur le sujet ;	En cours	Le Pacifique continue de plaider en faveur d'une action en matière de changement climatique, notamment en prenant des mesures pour lutter contre les impacts sanitaires, au sein d'enceintes mondiales de discussion sur le changement climatique, comme les Conférences des Parties (COP). Les Fidji ont ouvert la voie en prenant officiellement des engagements vis-à-vis des initiatives « Rendre les systèmes de santé résilients face aux changements climatiques » et « Créer des systèmes de santé durables à faible émission de carbone » du volet santé de la COP26. Les Fidji président également le groupe de travail de l'Alliance pour une action transformatrice sur le climat et la santé (ATACH) sur les systèmes de santé durables à faible empreinte carbone, et prennent part à son comité de pilotage. Les Fidji ont commencé à mettre en œuvre des activités en vue de concrétiser les engagements qu'ils ont pris lors de la COP26.
e)	progresserons chaque année grâce à l'intégration des interventions de lutte contre le changement climatique à toutes nos activités, l'objectif étant de relever ce défi existentiel pour la santé des populations du Pacifique ; et	En cours	Les Fidji œuvrent à mettre sur pied un système d'alerte précoce fondé sur le climat pour les maladies connues pour leur sensibilité au climat et les risques sanitaires liés au changement climatique. En outre, le pays cherche à numériser le système national de surveillance des maladies à déclaration obligatoire afin de garantir des signalements rapides et de pouvoir procéder à des vérifications relatives au climat.
3.2	profiter des ressources mises à disposition pendant la pandémie pour que les systèmes de santé soient en mesure de mieux protéger les communautés de la menace que constitue la COVID-19, mais aussi réduire leur impact environnemental et continuer d'accueillir des patients dans un contexte de changement climatique ;	En cours	Dans le cadre de la riposte stratégique globale du pays contre la COVID-19, Nauru a installé une technologie de gestion des déchets cliniques respectueuse de l'environnement. Cette technologie sans incinération permet de décontaminer les déchets médicaux en utilisant l'électricité et de protéger ainsi les agents de santé et les communautés de maladies infectieuses comme la COVID-19 ainsi que de la pollution.
a)	réaliserons des évaluations sur la vulnérabilité sanitaire des populations et les mesures d'adaptation à prendre face au changement climatique ;	En cours	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Fidji ont lancé une évaluation des risques climatiques et de la vulnérabilité couvrant 204 établissements de santé. Les conclusions ont été utilisées pour orienter des propositions de travaux à mener pour améliorer la résilience climatique des établissements de santé, ces travaux ayant déjà commencé dans un établissement. ▪ À Kiribati, l'outil d'évaluation intégrée de la vulnérabilité a été finalisé et sera bientôt déployé. ▪ Cette activité sera également déployée aux Îles Salomon, à Tuvalu et à Vanuatu dans le cadre d'un nouveau partenariat entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'OMS et le Fonds pour l'environnement mondial.

<p>b)</p>	<p>nous engagerons à atteindre les objectifs proposés ci-après dans les cinq prochaines années :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100 % des établissements de santé ont accès à des services élémentaires d'eau, d'assainissement et d'hygiène, et à des systèmes de gestion des déchets médicaux ; - 100 % des établissements de santé ont accès à l'électricité ; et - les infrastructures de santé ont été évaluées et améliorées, et les capacités du personnel de santé ont été renforcées de manière à pouvoir résister aux chocs induits par le changement climatique et à d'autres situations d'urgence sanitaire, notamment les pandémies. 	<p>En cours</p>	<p>Une évaluation a été menée afin de déterminer le niveau d'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, l'électricité et d'autres facteurs dans les établissements de santé des Fidji. Les conclusions de l'évaluation ont orienté les mesures d'intervention proposées.</p>
-----------	--	------------------------	---

Demande d'appui auprès des partenaires du développement

Renvoi au compte rendu de la Réunion	Engagements	État d'avancement	Description de l'appui apporté et détails des progrès accomplis
4. Demande d'appui auprès des partenaires du développement			
Nous, les ministres de la Santé du Pacifique, présents à cette quatorzième réunion, [...] invitons les partenaires à nous appuyer sur les points suivants :			
4.1	soutenir les États et Territoires insulaires océaniques dans le cadre de l'adoption et de la mise en application de mesures pérennes axées sur l'avenir choisies sur la base de l'analyse des données nationales, qui sont utilisées pour hiérarchiser les plans de travail et les budgets. S'assurer que les moyens fournis par les partenaires pour appuyer la réponse à la pandémie de COVID-19 induisent un renforcement durable des systèmes de santé, et étudier les possibilités de financement équitable afin d'obtenir des résultats mieux ciblés concernant la CSU. Dans la mesure du possible, assortir ces dispositifs de plans de transition afin que les pays puissent, à terme, se les approprier pleinement ;	Presque entièrement achevé	<p>En s'appuyant sur le Cadre de suivi des îles-santé, un appui technique a été apporté à 19 pays insulaires océaniques dans le domaine de la collecte et de l'analyse de données, afin qu'ils soient en mesure de suivre leurs progrès au regard du concept des îles-santé. Un rapport complet a été présenté lors de la quatorzième Réunion des ministres de la Santé du Pacifique en 2023 et a fait l'objet de discussions avec les points de contact des systèmes d'information sanitaire en mars 2023. Ainsi, les pays insulaires océaniques ont été en mesure de déterminer les étapes pratiques qui leur permettront de mettre en avant des décisions stratégiques fondées sur des éléments factuels, ainsi que de créer un système d'information sanitaire pérenne et axé sur l'avenir.</p> <p>Certains pays insulaires océaniques ont également bénéficié d'un appui dans le cadre de la mise à jour et de la révision des rapports de surveillance systématique afin de mettre davantage en adéquation les activités de suivi avec les besoins des programmes.</p> <p>Les comptes nationaux des personnels de santé ont été mis en place en vue d'orienter les pays insulaires océaniques dans le cadre du renforcement de la collecte et de l'utilisation de données sur les ressources humaines pour la santé aux fins de planification et d'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dix-sept pays insulaires océaniques (Îles Cook, Fidji, Îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Nauru, Niue, Nouvelle-Calédonie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Îles Salomon, Samoa, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Wallis et Futuna) ont désigné leurs points focaux pour les comptes nationaux des personnels de santé.

- Dix pays insulaires océaniques (Kiribati, îles Marshall, États fédérés de Micronésie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tokelau, Tonga, Tuvalu et Vanuatu) ont participé au programme d'orientation visuelle.
- Les Îles Cook et les Tonga ont continué à communiquer des données actualisées sur les ressources humaines pour la santé sur la plateforme des comptes nationaux des personnels de santé.
- Un soutien global a été apporté aux Tonga afin de contribuer aux activités suivantes :
 - mise en place d'un système d'information sur les ressources humaines pour la santé, dont l'élaboration a commencé dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de la Santé et un bailleur de fonds bilatéral ;
 - examen de la charge de travail des effectifs de santé actuels (essentiellement les services cliniques, en commençant par les établissements de soins de santé primaires, notamment les centres de santé et les dispensaires de santé maternelle et infantile) ; et
 - préparation de l'élaboration du plan stratégique sur les ressources humaines pour la santé, dans le droit fil de l'ensemble de services de santé essentiels et du plan stratégique national pour la santé.

Les pays insulaires océaniques ont bénéficié d'un appui afin de veiller à ce que l'afflux de moyens fournis pour appuyer la réponse à la pandémie de COVID-19 soit utilisé de manière à profiter aux pays bien après la pandémie. Il s'agit notamment d'équipes médicales d'urgence susceptibles d'intervenir également en cas de catastrophe future, de générateurs d'oxygène pouvant produire de l'oxygène médical pour les patients atteints de maladie respiratoire, et de laboratoires capables de dépister la rougeole, la dengue et la tuberculose. À cette fin, un laboratoire a été ouvert aux Tonga en décembre 2022 ; des générateurs d'oxygène et les fournitures associées ont été envoyés à neuf pays insulaires océaniques au début 2023 ; et des équipes médicales d'urgence ont été mises en place à Kiribati, aux Îles Marshall, à Palau, aux Îles Salomon et au Samoa. Un soutien a également été apporté aux Fidji dans le cadre de la mise en place de capacités en matière de séquençage du génome, ainsi qu'à Nauru en vue d'introduire une technologie sans incinération pour la gestion des déchets médicaux.

4.2	veiller à ce que l'appui apporté s'inscrive dans un véritable partenariat avec les pouvoirs publics du Pacifique, et à ce qu'il soit conforme aux plans, budgets et systèmes afin d'améliorer la transparence et la responsabilité, de réduire la fragmentation du système ainsi que les lacunes et chevauchements éventuels, et de favoriser l'appropriation complète des dispositifs par les pays ;	Presque entièrement achevé	Les partenaires du développement se sont réunis avec de nombreuses administrations publiques dans des pays comme les Fidji, Palau, les Îles Salomon, les Tonga, Tuvalu et Vanuatu afin que ceux-ci s'approprient davantage le développement du système de santé, et renforcent leur leadership pendant la phase d'élaboration et d'examen de leurs plans stratégiques nationaux pour la santé ainsi que de leurs plans stratégiques portant sur des aspects particuliers du développement de la santé (p. ex., santé numérique, développement des ressources humaines, gouvernance et gestion de la pharmacologie, résistance aux antimicrobiens, ainsi que politiques et législations publiques).
4.3	faciliter l'échange de bonnes pratiques entre pays afin de mettre à profit les mesures de riposte à la COVID-19 pour obtenir des impacts durables à long terme ;	Presque entièrement achevé	<p>Une série d'ateliers a été organisée au second semestre 2022. Ces ateliers ont réuni des experts et des points de contact de toute l'Océanie spécialistes de questions comme la prise en charge clinique, les soins infirmiers, les vaccins anti-COVID-19, la surveillance, la grippe et les laboratoires. L'objectif était de faire le point sur les enseignements tirés de la pandémie et sur les choses à mettre en place à l'avenir. La douzième réunion des responsables de programmes de vaccination dans le Pacifique, qui s'est tenue en novembre 2023, a par exemple permis de mettre en commun les meilleures pratiques, notamment l'intégration de services de lutte contre la COVID-19 dans les systèmes de vaccination systématique (États fédérés de Micronésie, Îles Salomon), de communication sur les risques (Fidji) et de gestion de l'information (Fidji, États fédérés de Micronésie).</p> <p>Des récits décrivant comment les pays ont tiré parti de la réponse à la pandémie de COVID-19 pour bénéficier d'un impact à long terme ont également été publiés sur le site web de l'OMS, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'équipe médicale d'urgence du Samoa, prête à intervenir (en anglais) ▪ Nauru ouvre la voie d'une gestion plus propre et plus écologique des déchets médicaux dans le Pacifique (en anglais) ▪ Palau met en place une équipe médicale d'urgence nationale (en anglais) ▪ Tonga lance un nouveau laboratoire pour la détection de la COVID-19 et d'autres maladies (en anglais) ▪ L'équipe d'assistance médicale des Îles Marshall suit une formation afin d'intervenir rapidement en situation d'urgence (en anglais) ▪ Le ministère de la Santé, l'OMS et l'Union européenne améliorent l'accès à l'oxygène médical à Vanuatu (en anglais)

			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les services médicaux et le ministère de la Santé des Îles Salomon inaugurent une nouvelle usine de production d'oxygène avec le soutien de l'OMS et de l'Union européenne (en anglais)
4.4	soutenir le renforcement ou l'établissement de mécanismes sous-régionaux de coopération, d'échange de connaissances et de partage des ressources ;	Presque entièrement achevé	<p>Les partenaires du développement ont œuvré de concert dans le but de renforcer au niveau sous-régional la coopération, l'échange de connaissances et la mise en commun de ressources entre pays en s'appuyant sur des réseaux existants comme le Réseau océanien d'information sanitaire pour ce qui est des systèmes d'information sanitaire et de la santé numérique, et le Groupe d'entente de Brisbane pour les registres et statistiques d'état civil.</p> <p>Des experts issus de trois pays insulaires océaniques (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon et Tonga) ont participé aux consultations d'experts visant à étayer l'élaboration du cadre d'action régional pour le personnel de santé de demain dans le Pacifique occidental, et tous les pays insulaires océaniques ont pris part à la consultation des États membres organisée par l'OMS. Les contributions apportées par les pays insulaires océaniques ont été bien consignées dans le cadre d'action définitif.</p> <p>La SPCNMOA a bénéficié d'un soutien continu par l'intermédiaire du Centre collaborateur de l'OMS pour les soins infirmiers, l'obstétrique et le développement sanitaire de l'Université de technologie de Sydney, dans le cadre du partage d'expériences et de bonnes pratiques pour le personnel infirmier dans les pays insulaires océaniques.</p>

a)	la plateforme sous-régionale de gouvernance pharmaceutique (mise en œuvre de l'engagement pris lors de la treizième Réunion des ministres de la Santé du Pacifique) ;	Presque entièrement achevé	<p>La plateforme sous-régionale de gouvernance pharmaceutique a été lancée et a fait l'objet de discussions entre tous les représentants des pays insulaires océaniques en février 2023. D'autres mesures ont été abordées et seront mises en œuvre dans les années à venir.</p> <p>À l'échelon national, l'équipe infrarégionale de l'OMS a apporté un appui réglementaire dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Fidji ont lancé le processus de mise en place d'une unité de pharmacovigilance en coordination avec le programme national de vaccination afin de déclarer les manifestations post-vaccinales indésirables (MAPI). ▪ Les Fidji et les États fédérés de Micronésie ont lancé des travaux visant à créer une liste provisoire de produits médicaux et des procédures de contrôle des importations, et les Tonga s'efforcent de renforcer les procédures en vigueur. ▪ Plusieurs pays (p. ex., les Fidji, les Îles Salomon) ont été formés à la surveillance post-commercialisation et à l'utilisation du matériel Minilab afin de détecter sur le terrain les médicaments de qualité inférieure et falsifiés. D'autres pays insulaires océaniques (États fédérés de Micronésie, Nauru, Tonga et Tuvalu) ont fait part de leur intérêt pour une formation Minilab et/ou ont reçu le matériel.
b)	le programme sous-régional d'amélioration de la qualité destiné au personnel infirmier et aux autres spécialistes recensés, notamment les spécialistes itinérants, l'accent étant mis sur la formation et la réglementation (mise en œuvre de l'engagement pris lors de la douzième Réunion des ministres de la Santé du Pacifique) ;	Presque entièrement achevé	<p>Les pays insulaires océaniques ont bénéficié d'un appui dans le cadre de l'examen et du renforcement de la formation des personnels de santé et de la réglementation en la matière. Ils ont notamment reçu un appui pour les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la mise en place d'un comité de pilotage en vue de l'élaboration d'un programme régional d'amélioration de la qualité axé sur la réglementation et la formation en matière de soins infirmiers, ainsi que l'organisation de la première réunion de ce comité en avril 2023 ; ▪ l'examen par les Îles Salomon de la législation en matière de soins infirmiers ; ▪ l'examen par Vanuatu de la formation des agents de santé exerçant dans les postes de secours des villages ainsi que du rôle joué par ceux-ci, conformément à la politique relative à la répartition des rôles ; ▪ la révision par la Papouasie-Nouvelle-Guinée des programmes d'enseignement relatifs au diplôme de soins infirmiers et au certificat de santé communautaire ; et ▪ la mise en application par la Papouasie-Nouvelle-Guinée de la politique relative aux agents de santé et aux bénévoles en santé exerçant dans les villages.

c)	un réseau spécialisé de laboratoires de santé publique du Pacifique, ces laboratoires ayant notamment la capacité de réaliser un séquençage du génome complet ;	Presque entièrement achevé	Un appui a été apporté aux Fidji et à Guam dans le cadre de la mise en application du séquençage du génome complet. D'autres pays insulaires océaniques ont bénéficié d'un soutien pour prendre contact avec les laboratoires de référence en Australie, aux États-Unis d'Amérique ou en Nouvelle-Zélande aux fins de séquençage du génome complet.
d)	un réseau ou une plateforme permettant d'effectuer des parcours thérapeutiques entre les îles périphériques et les îles principales ainsi que des traitements médicaux à l'étranger des éléments fonctionnels, efficaces et équitables des systèmes de santé nationaux, y compris grâce à l'utilisation des réseaux de télésanté/télémédecine.	Presque entièrement achevé	Les partenaires du développement ont apporté leur soutien aux pays dans le but de renforcer les parcours thérapeutiques entre les îles périphériques et les îles principales, ainsi qu'à l'étranger, au besoin. L'accent a été mis sur l'utilisation d'approches pratiques en tenant compte du contexte spécifique de chaque pays. Certains pays comme les Fidji, les Îles Salomon, le Samoa et Vanuatu ont également été accompagnés dans le but de renforcer les pratiques en matière de santé numérique/télémédecine.

4.5	<p>soutenir les États et Territoires insulaires océaniques dans le cadre de la transposition à plus grande échelle des mesures de lutte contre les MNT et du suivi des progrès accomplis au regard des indicateurs du tableau de bord MANA et d'autres mécanismes convenus d'établissement de rapports, ainsi que de l'utilisation de ces informations pour inciter à la mise en œuvre de mesures dans des plans de travail annuels en matière de santé, ainsi qu'à une participation accrue de partenaires extérieurs au secteur de la santé ;</p>	<p>Presque entièrement achevé</p>	<p>Les organismes partenaires ont travaillé en étroite collaboration avec les pays insulaires océaniques et soutenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ tous les pays insulaires océaniques, dans le cadre de l'actualisation et de la validation du tableau de bord MANA pour 2021–2022 afin de mesurer l'évolution de la mise en œuvre, de cerner les lacunes et de donner la priorité aux mesures nationales de lutte contre les MNT ; ▪ plusieurs pays insulaires océaniques, dans le cadre du déploiement à plus grande échelle des mesures de lutte contre les MNT, telles que : la mise en place de comités chargés de la lutte contre les MNT en faisant participer des partenaires extérieurs au secteur de la santé ; la définition de stratégies, de priorités et de plans de travail nationaux de lutte contre les MNT ; l'élaboration de politiques et d'une législation visant à lutter contre les principaux facteurs de risque associés aux MNT ; le renforcement du programme de riposte du système de santé ; et le renforcement des capacités et des systèmes afin d'améliorer les services de lutte contre les MNT, etc. (voir l'outil de suivi des progrès accomplis par les pays insulaires océaniques et le rapport de synthèse du tableau de bord MANA pour obtenir de plus amples informations) ; ▪ les Fidji, dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau plan stratégique de lutte contre les MNT, notamment en menant des consultations intersectorielles de grande ampleur et de nombreuses évaluations afin d'élaborer des documents fondamentaux permettant d'orienter ces travaux ; le plan devrait bientôt être adopté et lancé ; ▪ les Tonga, dans le cadre du renforcement de la lutte contre la consommation d'alcool par l'intermédiaire de trois des stratégies SAFER, acronyme qui regroupe les cinq interventions présentant le meilleur rapport coût-efficacité pour réduire les méfaits liés à l'alcool ; ▪ les Îles Cook, afin de renforcer la mise en application de l'Initiative Hôpitaux amis des bébés, des directives diététiques alimentaires et des directives en matière d'activité physique ; et ▪ les Îles Cook et la Nouvelle-Calédonie, pour mener à leur terme les enquêtes en population sur la prévalence des facteurs de risque associés aux MNT parmi les adultes, et Kiribati et Nauru pour mener ces mêmes enquêtes auprès des jeunes/adolescents.
-----	---	-----------------------------------	---

4.6	explorer les possibilités d'optimisation des ressources disponibles afin d'améliorer les services de prévention et de prise en charge des MNT, et de mettre en œuvre des mesures novatrices en se fondant sur les technologies de pointe et des modes de communication créatifs pour favoriser les changements de comportement ;	Presque entièrement achevé	<p>Les partenaires du développement ont apporté leur soutien aux initiatives suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration et mise en application de ressources de promotion de la santé à l'école primaire visant à prévenir les MNT dans le Pacifique au moyen de projets innovants et créatifs, par exemple les projets Des enfants en bonne santé pour l'avenir de nos îles et Au-delà des étoiles, qui cherchent à lutter contre l'obésité de l'enfant en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis et Futuna, ou une série de vidéos de trois minutes destinées à proposer une activité physique à réaliser pendant les pauses, dans le but de promouvoir l'activité physique au travail, dans les écoles et au sein des communautés dans 18 pays insulaires océaniques. ▪ Déploiement de l'ensemble OMS d'interventions essentielles ciblant les MNT à l'échelle communautaire par la mise à disposition de ressources supplémentaires visant à accompagner la formation des formateurs relative à cet ensemble en Papouasie-Nouvelle-Guinée, afin d'améliorer la prise en charge des MNT. ▪ Amélioration de la détection précoce et de la prise en charge du diabète au moyen de la fourniture d'équipements et de consommables à huit pays insulaires océaniques (Îles Cook, Fidji, Kiribati, Niue, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Tonga et Tuvalu). ▪ Lancement aux Fidji de recherches formatives pour l'élaboration de communications fondées sur les sciences comportementales dans le domaine de l'alcool chez les jeunes. ▪ Exploration de l'utilisation des technologies de l'information afin de faciliter la prestation de services de prévention et de prise en charge des MNT dans certains pays (un examen des systèmes et ressources existants a été indispensable pour déterminer les options réalisables qui permettraient d'améliorer les services de sevrage tabagique). ▪ Développement à Vanuatu de l'application HeartCare dans le but d'améliorer la prise en charge des MNT et travaux préliminaires aux Fidji afin d'adapter l'application aux besoins propres au pays. ▪ Étude de faisabilité dans de nombreux pays insulaires océaniques dans le but d'orienter la mise au point d'un projet de télémédecine visant à toucher les populations non desservies en leur proposant des soins de qualité. ▪ Consultation intersectorielle aux Fidji dans le cadre de l'examen de la politique nationale de santé à l'école. ▪ Intégration du système d'information sur la gestion de l'éducation aux Fidji et des données relatives à la santé en milieu scolaire dans le but d'améliorer la mise en
-----	--	----------------------------	---

			application de l'initiative « Écoles en santé » et ses répercussions sur la santé des élèves.
4.7	renforcer les efforts visant à améliorer l'engagement de la société civile, la coordination régionale, la collaboration internationale et les possibilités de mise en réseau pour les pays océaniques ;	Presque entièrement achevé	<p>Les organismes partenaires ont travaillé en étroite collaboration avec les pays insulaires océaniques et :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ apporté un soutien dans le but de renforcer la mise en réseau et la collaboration avec les organisations de la société civile et d'autres acteurs non étatiques dans la lutte contre les MNT, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ○ en travaillant conjointement avec les associations de lutte contre le diabète des Fidji, des Îles Marshall, des Tonga et de Tuvalu pour améliorer la sensibilisation au diabète et les interventions dans les communautés ; ○ en mobilisant les organisations de la société civile et les communautés LGBTQI+ pour qu'elles prennent part à la lutte contre les MNT aux Tonga ; ○ en faisant participer les associations de femmes à la lutte contre les MNT au niveau communautaire ; et ○ en renforçant l'Alliance pour le bien-être et la lutte contre les MNT aux Îles Salomon et en lançant la mise en place d'une Alliance de lutte contre les MNT avec les parties prenantes clés en Papouasie-Nouvelle-Guinée ; ▪ évalué les capacités et les moyens des associations de lutte contre le diabète dans les pays insulaires océaniques, dans le but de leur fournir un appui supplémentaire afin d'améliorer les interventions de lutte contre le diabète ; ▪ commencé à approfondir, en étroite collaboration avec la Healthy Caribbean Coalition, la coopération avec les petits États insulaires en développement d'autres régions, qui sont confrontés à des difficultés semblables sur le terrain des MNT, plus particulièrement dans le cadre de l'élargissement du travail en réseau, du partage d'informations, et du dialogue avec les ONG et la société civile. Un recensement des ONG, des organisations de la société civile et des associations de personnes en situation de handicap a été lancé dans le but de former une coalition ; ▪ apporté un soutien aux Fidji concernant l'élaboration du plan national pour le bien-être, en consultation avec tous les secteurs ; et

			<ul style="list-style-type: none"> organisé deux ateliers pour plusieurs pays insulaires océaniques, auxquels ont participé des partenaires des secteurs de la santé, de la finance et de l'agriculture.
4.8	soutenir l'adoption régionale et la mise en œuvre au niveau national du Cadre législatif océanique ;	Presque entièrement achevé	<p>Les organismes partenaires ont appuyé l'adoption et la mise en application du Cadre législatif océanique par les moyens suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> présentation du Cadre législatif océanique pour adoption et mise en application lors de la Conférence 2022 des ministres de l'Économie des pays membres du FIP ; examen des politiques et des réglementations prioritaires pour la lutte contre les MNT, en procédant à une analyse des lacunes et en lançant la révision/modification des dispositions dans huit pays insulaires océaniques (Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Polynésie française, Îles Salomon, Tonga et Tuvalu) ; organisation d'un atelier sur la restriction de la promotion de produits alimentaires et de boissons néfastes pour la santé destinés aux enfants. Il a été déterminé que le Cadre législatif océanique constituait une ressource et un outil important élaboré pour le contexte océanique ; et appui à la modification de la législation et de la réglementation antitabac dans plusieurs pays insulaires océaniques. Les pays sont accompagnés dans leur recherche des modalités qui permettront de mener des analyses des lacunes lors de la phase de planification des modifications de la législation.
4.9	appuyer les efforts des pays visant à élaborer ou à améliorer leurs plans, et à accéder à des financements pérennes, notamment à ceux du Fonds vert pour le climat, afin de lutter contre les effets du changement climatique sur la santé, en se concentrant sur l'efficacité de leur action en faveur du développement et en recensant les possibilités d'optimisation des ressources disponibles pour lutter en même temps contre la pandémie de COVID-19 et le changement climatique ;	Presque entièrement achevé	<p>Les partenaires du développement continuent de soutenir les pays afin de les guider dans l'élaboration de documents de réflexion portant sur des propositions pour l'allocation de ressources dans le but de lutter contre les effets du changement climatique sur la santé et d'améliorer la résilience des systèmes de santé. Les Fidji et Kiribati ont bénéficié d'un appui afin de recevoir un appui financier de la part de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), l'objectif étant de renforcer la capacité d'adaptation des systèmes de santé au changement climatique. Grâce au soutien dont elles ont bénéficié, les Îles Marshall ont pu accéder à des financements du Fonds vert pour le climat. Kiribati, les Îles Salomon, Tuvalu et Vanuatu ont été soutenus afin de bénéficier de financements du Fonds pour l'environnement mondial.</p>
4.10	soutenir les efforts des dirigeants océaniques visant à encourager les secteurs autres que la santé à jouer un rôle dans la lutte contre les effets du changement climatique sur la santé, notamment grâce	En cours	<p>Des messages ont été élaborés et utilisés pour servir de base à différents produits de communication, notamment des articles d'opinion, des récits et des publications sur les réseaux sociaux. Un appui a été fourni aux responsables de la santé au moyen d'une participation à la rédaction des discours devant être prononcés lors de grandes manifestations.</p>

	à l'élaboration d'outils de communication et de sensibilisation ;		
4.11	élaborer et diffuser des orientations régionales en vue de la création d'établissements de santé climato-résilients et respectueux de l'environnement, et appuyer les pays dans le cadre de la mise en œuvre de ces orientations ;	En cours	Les Fidji ont bénéficié d'un soutien pour la mise en application des lignes directrices nationales relatives aux établissements de santé climato-résilients et respectueux de l'environnement.
4.12	suivre les impacts du changement climatique sur la santé et la nutrition, recueillir et diffuser des données factuelles afin d'éclairer la prise de décision, d'orienter la démarche de sensibilisation, d'inciter à l'action et de suivre l'impact et le succès des interventions ; et	En cours	L'OMS a lancé, par l'intermédiaire de son Centre Asie-Pacifique pour l'environnement et la santé dans la Région du Pacifique occidental, un programme de travail destiné à apporter son soutien aux États membres afin qu'ils effectuent un suivi systématique des répercussions des changements climatique et environnemental sur la santé. Lors de la deuxième réunion du Groupe consultatif technique sur le changement climatique, l'environnement et la santé, qui s'est tenue en septembre 2022, il a été recommandé d'adopter une approche révisée de l'appui au suivi de l'action et des répercussions sur l'ensemble des quatre piliers. Cette approche jettera les bases du soutien apporté dorénavant par l'OMS aux pays insulaires océaniques.
4.13	faciliter le partage d'idées et de bonnes pratiques entre les pays, notamment grâce au volet numérique de la plateforme sur le changement climatique, l'environnement et la santé.	En cours	Les travaux continuent avec l'architecte de l'information sur le volet numérique de la plateforme sur le changement climatique, l'environnement et la santé. Une maquette a été élaborée et les contenus définitifs sont en cours de compilation afin de lancer le site dans les mois à venir.